



CLUB CHASSE ET PÊCHE DE LA GRANDE
RIVIÈRE TRACADIE INC.
C.P. 3102 TRACADIE-SHEILA, N.-B.
E1X 1G5

LA 88^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DE LA FAUNE DU N.-B. AU COMPLEXE
VILLÉGIATURE DEUX RIVIÈRES RESORT TRACADIE-SHEILA, N.-B.
LES 20,21 ET 22 AVRIL 2012

Le club Chasse et Pêche de la Grande Rivière Tracadie Inc. à l'immense plaisir de vous inviter à la 88e Assemblée Général Annuelle de la Fédération de la Faune du N.-B. Cette réunion aura lieu au Complexe Villégiature Deux Rivières Resort de Tracadie-Sheila les 20, 21 et 22 avril 2012.

Les membres du bureau de la direction de la Fédération de la Faune du N.-B. et les délégués des différentes associations sont invités à s'inscrire au plus tard le 1^{er} mars 2012 pour la convention. Veuillez s'il vous plait compléter le formulaire d'inscription pour chaque délégué y participant. Le coût sera de 100.00\$ pour chaque délégué et de 60.00\$ pour les invités. Les frais d'inscription couvriront le diner de samedi, le banquet annuel du samedi soir, les pauses café et tous les autres frais rattachés aux réunions. Les délégués seront également responsables de toutes autres dépenses. Parmi les associations qui auront inscrit leurs délégués au plus tard le 1^{er} mars 2012 aura lieu un tirage pour les "lève-tôt" durant la soirée amicale du vendredi soir.

NOTE: Il est important que le formulaire d'inscription soit complété et envoyé au club hôte même si vous n'avez pas recours aux chambres ou chalets du site. Le complexe Villégiature Deux Rivières Resort offre un prix spécial de 119.00\$ plus taxe pour un chalet et à partir de 83.00\$ plus taxe pour les chambres selon la grandeur requise. À noter que ceux qui réserveront une chambre au lieu d'un chalet auront droit à un déjeuner continental le samedi et le dimanche matin. Les délégués ayant besoin de réserver une chambre ou un chalet sont invités à communiquer avec le Complexe Villégiature Deux Rivière Resort au numéro sans frais 1-866-394-4050 ou au 1-506-394-4050. La date limite pour les réservations est le 27 février 2012.

Si vous avez l'intention de produire un rapport concernant votre association ou votre comité, assurez-vous que ce rapport soit envoyé au comité organisateur au plus tard le 9 mars 2012. Les rapports reçus après cette date ne seront pas inclus dans le cartable et vous serez responsable des copies et d'y faire les accommodations appropriés pour le cartable.

Le club hôte apprécierait fortement tout dont de votre part pour l'encan du samedi soir. Ce serait un atout profitable pour tous.

Une soirée animée de surprises et de divertissements prolongera l'après banquet du samedi soir.

Pour plus d'informations et accommodations, veuillez contacter:

- Jeremy D. Frenette (506)397 1584 ou jdmanagementcorp@rogers.com

- Gilles Sonier (506)395 5055 (Maison) ou (506)461 2989 (Cell), ou

- Vincent Richard (506) 393 6233 (Maison) ou (506)394 5173 (Cell)

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous voir à la 88^{ième} réunion annuelle AGM de 2012.

Vincent Richard,

Président comité AGM 2012, Club Chasse et Pêche de la Grande Rivière Tracadie Inc.